

Une date historique

Autor(en): **Comte, Michel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **29 (1992)**

Heft 1103

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1022139>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COURRIER

Une date historique

Le 27 octobre 1992, dans 14 pays européens, dont la Suisse, les cheminots ont manifesté leur attachement au service public face aux menaces de privatisation. Dans la plupart des pays ce mouvement s'est traduit par une grève largement suivie avec d'importantes perturbations dans le trafic.

C'est la première grève internationale de l'histoire du mouvement ouvrier ! Même si la réalité de cette grève a été très variée selon les pays, à l'origine il y a eu concertation et accord entre les syndicats de cheminots de quatorze pays pour manifester ce jour-là. (...)

Et pourquoi cette manifestation, pourquoi cette grève ? (...) Pour défendre leur entreprise, pour défendre un principe: le service public.

(...) Après la Seconde Guerre mondiale, avec l'ONU et surtout la Communauté européenne, on a tenté de construire des structures politiques supranationales. Le capitalisme, pendant ce temps, se mondialisait avec le développement des entreprises multinationales et transnationales. Mais les citoyens, surtout en tant que travailleurs, restaient enfermés à l'intérieur des frontières de leurs pays respectifs.

Bien sûr le mouvement ouvrier a sa pratique et son histoire internationale. Nous en sommes même à la quatrième organisation internationale des travailleurs, les Internationales ouvrières. Chacune a eu son rôle, et il faudrait, pour les jeunes, et

ceux qui ont oublié, en retracer l'histoire. Mais elles ne sont pas parvenues à fédérer durablement les citoyens, les travailleurs, au-delà des frontières.

La deuxième Internationale n'a pas pu, malgré Jaurès et Rosa Luxembourg, s'opposer à la guerre de Quatorze et a sombré avec la participation des partis socialistes aux gouvernements de guerre.

La troisième Internationale, celle de Lénine et des «21 conditions» de Zinoviev en 1919, fondatrice et fédératrice des partis communistes, n'a pas débouché sur une attitude durablement collective, chaque parti travaillant sur son terrain national.

Bien sûr, il existe des structures syndicales transnationales, comme la Confédération européenne des syndicats (CES), mais elles n'ont pas encore réussi à surmonter les différences de culture syndicale entre les pays et encore moins à organiser des mouvements de revendication transnationaux. Par exemple, la lutte des sidérurgistes allemands pour la semaine de 32 heures aurait pu être accompagnée efficacement par un mouvement similaire dans toute la Communauté; on imagine l'effet ! il n'est pas défendu de rêver ...

Et voilà que les cheminots se lèvent et disent non ! Voilà que dans ce monde soumis à la loi de l'argent et du profit pour quelques-uns, où les citoyens n'arrivent plus à distinguer leurs intérêts personnels de ceux de la collectivité et perdent la boussole, où les gouvernants proposent des fuites en avant du genre Maastricht ou EEE sans savoir où ils vont, voilà qu'une corporation, par dessus les frontières, entreprend un mouvement international, face à une menace qui est d'essence internationale. Et ça ne serait pas historique ? Bien sûr les organes soi-disant d'information ne s'en sont pas aperçus; ils n'ont parlé que des «perturbations» apportées aux usagers (Aujourd'hui, dans les services dits «publics» on dit «les clients»; sauf les jours de grève où ils redeviennent des «usagers».)(...) Tant pis pour eux, ces myopes. Mais dites à vos enfants que, plus tard, quand «ils seront grands», ils célébreront cette date du 27 octobre 1992 comme le premier jour de l'internationalisme des citoyens et des travailleurs. Pour reprendre l'expression de Jacques Brel dans sa chanson à Jaurès, ils commencent enfin à sortir de «l'enclave».

Honneur aux cheminots qui ont ouvert la voie et que nombreux soient ceux qui les suivront.

Michel Comte, Genève

EN BREF

Le parti vert zurichois a consulté sa base sur l'Espace économique européen. Parmi les 41% des membres qui ont exprimé leur avis, 75% sont contre l'EEE, 25% pour et 2% ont voté blanc. A l'assemblée des délégués, qui a recommandé le vote négatif le 6 décembre, la proportion des rejetants était plus forte.

Depuis vingt ans, un groupe de chercheurs valaisans, animés par l'archiviste Gerald Arlettaz, publie les résultats de ses travaux dans la collection «Société et culture du Valais contemporain». Cinq volumes ont déjà paru, le premier portant le titre de la série, et les autres ceux de «Développement et mutations en Valais», «Histoire de la démocratie en Valais de 1798 à 1914», «Idéologies et populations», «Le Valais et les étrangers».

Groupe valaisan de sciences humaines, Avenue Tourbillon 47, 1950 Sion.

Il y a dix ans, le peuple bernois décidait que les rives des lacs et des cours d'eau du canton devaient être accessibles au public. Jusqu'ici seuls 17% des plans ont été approuvés. 15 des 96 communes concernées n'ont encore rien entrepris.

L'enseignement français en Allemagne réduit ses effectifs en raison du retrait des troupes françaises. Il est question de fermer le lycée français de Baden-Baden qui compte actuellement mille élèves.

Leçon de vie politique suisse pour les petits européens sur TV 5 Europe: les Babibouchettes et le kangouroule s'étaient rendus à Berne pendant l'année du 700°. Deux moments forts de la visite au Palais fédéral: le discours de la Grande babibouchette au Conseil national avec, dans son dos, le président Bremi, et l'interview du conseiller national Felix Auer sur les particularités cantonales et les langues.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Secrétaire de rédaction:

Frances Trezevant Honegger (fth)

Ont également collaboré à ce numéro:

André Gavillet (ag)

Charles-F. Pochon (cfp)

Abonnement: 75 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1,

case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 - CCP: 10-15527-9

Composition et maquette:

Frances Trezevant Honegger, Pierre Imhof,

Françoise Gavillet

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens